Trente-sixième année, No 216. Le numéro 10 centimes Vendredi 15 septembre 1939.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	14.—	7.50	4.—
Avec Bulletin officiel	18.—	9.50	5.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts	le mm.
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames		
Mortuaires	16 »	»

Les infiltrations

On a vu que des artilleurs genevois et conférés, en campagne comme à peu près tous les Suisses à cette heure, ont adressé une requête au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de leur canton demandant que l'on surseoie, jusqu'à la fin de la mobilisation, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la guerre, à toute demande de naturalisation.

Cette requête se base surtout sur le fait que des étrangers, fraîchement naturalisés et non encore astreints aux lourdes obligations militaires, s'empressaient d'occuper des fonctions et des emplois que nos concitoyens de vieille cuvée ne retrouveraient plus ensuite.

C'est un des côtés de la question que nous reconnaissons infiniment désagréable et pénible.

Nous n'avons jamais eu, au *Nouvelliste* la phobie de l'étranger, estimant que l'arme est à deux tranchants et qu'il existe en chair et en os au-delà de nos frontières des Suisses qui se trouvent dans le même cas, mais en proportion infiniment moindre.

Il va de soi que dans un petit pays comme le nôtre, qui est en somme une victime, dans sa neutralité pourtant, de l'ambition des grands, on ne saurait boucher les trous faits par la mobilisation en y introduisant la main étrangère.

Ce serait singulièrement récompenser l'accomplissement du devoir patriotique.

Sous ce rapport, les employeurs ont des obligations de conscience auxquelles rien ne leur permet de se soustraire.

Démobilisé ou même simplement de piquet, débarrassé de son uniforme, le citoyen suisse doit retrouver son gagne-pain.

Il y a un autre côté non moins grave dans l'épineux problème des naturalisations, c'est la conquête des petits pays par l'étranger.

L'annexion de l'Autriche et de la Bohême nous a montré qu'il y a, dans l'infiltration, un péril considérable.

Personne, jadis, quand les traités et les signatures avaient encore une valeur, ne s'avisait de cette conquête progressive et pacifique.

Mais aujourd'hui, tous nous craignons de devenir des proies.

Avant l'envoi de troupes, on a pu constater — un peu tard, il est vrai, pour pouvoir y remédier — comment certaines nations s'installaient tranquillement à l'instar du coucou, dans des nids, sans avoir pris la peine de les construire.

Elles se trouvaient à l'aise, protégées dans leurs ébats, par des naturalisations ou par des accords internationaux.

S'accommodant aux usages du pays qu'elles convoitaient, elles prenaient demeures en hôtes paisibles, presque effacées, faisant de la finance, du commerce, de l'industrie, se glissant en douceur dans toutes les entreprises, jusqu'au jour où elles jugent le moment opportun de faire du tapage et de s'ériger en maîtresses.

On a alors recours à la fiction, au mensonge, à la calomnie. On invente des persécutions, des mauvais traitements et, souvent, grâce à une propagande habile et effrénée, on invoque l'ardent désir du pays d'être annexé.

C'est admirable de simplicité, mais c'est aussi admirable de canaillerie.

Aussi restons-nous tristement rêveurs devant ce fait, que les agences ont répandu à profusion, d'un grand pays qui a mobilisé jusqu'à son dernier homme et qui a déclaré ne pas appeler ceux qui vivent en Suisse.

Il y a là anguille sous roche.

Les y laisse-t-on pour une nouvelle propagande active, comme foyers de renseignements, sans parler de préparation à un travail d'espionnage ?

Il y a un proverbe étranger expressif et cynique — nous nous excurserons de le servir tout cru : — « N'achetez pas de maison de campagne ; vous trouverez toujours un imbécile qui en aura pour vous ».

Dans son immoralité flagrante, il contient ce scandaleux principe aujourd'hui en vigueur que vous trouverez toujours la campagne du voisin à prendre, que ce soit par la persuasion forcée ou, au besoin, par les armes.

Nous comprenons que l'Europe ne puisse plus vivre sous les épées de Damoclès de ce genre perpétuellement suspendues sur un paysan ou sur un autre.

Il faut, une bonne fois, en découdre.

Les naturalisations rentrent jusqu'à un certain point, dans ces procédés d'infiltration.

Malheureusement, les lois actuelles, faites pour des gens honnêtes, ne permettent pas toujours aux cantons de repousser impitoyablement les demandes. Il y a la Confédération qui a accordé la qualité de citoyen suisse ; il y a la commune qui a octroyé la bougeoisie ; il y a... il y a...

On ne peut pas toujours fermer brutalement la porte aux quémandeurs qui frappent avec le marteau.

Ch. Saint-Maurice.

Les hommes n'ont rien inventé

Quelques animaux émettent des gaz asphyxiants

—o—

Il n'est jamais de période trop favorable pour tirer quelques leçons de modestie de l'examen attentif de la manière de vivre des animaux des champs, des bois et des mers. Si les hommes avaient su les regarder, ils auraient beaucoup appris, même à une époque où notre science n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Nous n'aurions eu, bien souvent, qu'à copier, au lieu de perdre un temps précieux dans les dédales de l'invention. « Je sais tout » apporte les preuves formelles que les animaux ont, bien avant nous, fabriqué du papier, construit des habitations en maçonnerie, cultivé la terre, descendu sous l'eau en scaphandre, parcouru les airs en montgolfière, imaginé la charnière et le bouton-pression, utilisé lentilles et réflecteurs pour des projecteurs électriques, tiré parti des microbes, pratiqué l'anesthésie, etc., etc.

De ces révélations surprenantes, extrayons le chapitre des gaz asphyxiants. Là encore, la priorité revient aux bêtes. Tout le monde connaît le skunks, belle fourrure brun noir aux poils rudes et lustrés : c'est le pelage de la mouffette, petit mammifère carnassier d'Amérique, de la grosseur d'un chat. Nous l'avons fréquememnt vu évoluer sur l'écran, et ceux qui ignorent ses facultés asphyxiantes extrêmement puissantes n'ont guère compris la panique, plus ou moins comique, qui ne manque jamais de se produire dès son apparition. C'est que la mouffette possède deux glandes, dont les orifices débouchent sous la queue. Est-elle attaquée ? Elle se retourne pour se mettre en batterie, et des muscles spéciaux envoient, avec une précision et une force étonnantes, un jet de liquide empoisonné qui empeste l'air ambiant. Respirées à doses massives, ces émanations donnent des nausées et peuvent même entraîner des syncopes !

Les branchines sont de petits coléoptères connus sous le nom de « bombardiers » ; eux aussi sont munis d'un lance-jets projetant un liquide corrosif qui se volatilise instantanément en produisant un crépitement ; des adversaires de grosse taille fuient, affolés, devant cette émission de gaz-moutarde !

Et n'oublions pas la punaise des bois, qui envoie un liquide nauséabond dès qu'elle se croit en danger. La liste de ces précurseurs est-elle close ? Certainement pas ! A tel point qu'on pourrait prédire à bon observateur des choses de la nature que, tôt ou tard, il enregistrera de grandes ou petites découvertes applicables à l'humanité.

Les offensives de guerre des deux fronts cèdent la première place à une formidable offensive de paix de la part de l'Allemagne

Grosse victoire polonaise

Peu de nouvelles de guerre jeudi matin.

Les armées allemandes ont été réellement arrêtées devant la Vistule, de Sandomie à Varsovie.

Par contre, elles paraissent avancer au Nord-est de Varsovie et atteindre le Bug.

Dans le sud, en Galicie, les Allemands ont fait également de sérieux et rapides progrès en direction de Lemberg. La forteresse de Przemysl, qui joua un si grand rôle dans la guerre mondiale, est largement dépassée au sud et au nord et les avant-gardes allemandes approchent de Lemberg. On annonce même qu'elles y sont entrées, mais nous ne sommes pas obligés de le croire. Les mêmes sources nous ont annoncé, il y a cinq jours, la même chose concernant Varsovie, où les Allemands ne sont peut-être jamais entrés et où ils ne sont certainement plus.

Sur le Front franco-allemand, les Français ont consolidé leur avance.

Les Allemands ont fait sauter la voie ferrée de Trèves à Metz et évacuent Aix-la-Chapelle.

Une importante opération a été entreprise cette nuit aux débouchés de la forêt de Warndt pour débarrasser le terrain de nids de mitrailleuses, des barbelés et des pièces anti-tanks que les Allemands ont accumulés dans ce secteur.

Les assaillants sont arrivés jusqu'à 1 kilomètre et demi de la rivière La Sarre.

Deux tentatives des Allemands contre la forêt de Warndt ont été écrasées sous le feu des mitrailleuses. La difficulté de l'opération, brillamment réalisée par les troupes françaises, ressort du fait qu'il a fallu vingt-quatre heures pour réaliser une avance de 1600 mètres.

L'offensive des Allemands se déroule surtout sur le terrain diplomatique.

Les journaux italiens eux-mêmes attachent une grande importance aux déclarations faites aux journalistes étrangers par le chef du Bureau de presse allemand, M. Dietrich, qui a répondu aux demandes formulées sur les intentions de l'Allemagne envers la Pologne : « Le chancelier Hitler ne repousserait pas l'offre de négociations faites par le gouvernement polonais ».

Mais ni la France ni surtout l'Angleterre n'accepteront de discuter avec Hitler. Des milieux officiels de Londres, on annonce que ces deux puissances ne pourraient négocier qu'avec un gouvernement allemand sur la parole duquel elles pourraient se fier, de telle façon que l'on puisse envisager l'avenir avec certitude. On ne peut attendre cela de Hitler dont la technique de d'agression brutale envers tous les pays non allemands les uns après les autres est maintenant patente pour tout homme.

Une fois qu'un gouvernement auquel on peut se fier sera au pouvoir en Allemagne et que le mal commis sera réparé, le gouvernement britannique serait, à n'en pas douter, disposé — comme il le fit savoir à maintes reprises — à envisager, en cultation avec ses alliés et les autres puissances amies le moyen d'instituer une paix juste et équitable en Europe.

Dans de telles circonstances, il serait également possible d'examiner comment les conditions économiques pourraient être rajustées de façon à permettre à toutes les puissances de tirer un bénéfice mutuel des ressources mondiales.

Victoire des Polonais qui, après une attaque fougueuse, ont repris Lodz

—o—

L'agence Pat annonce : Les troupes polonaises, après une attaque foudroyante, ont repris mercredi Lodz, d'où les Allemands se sont retirés en hâte, en laissant beaucoup d'armes, de munitions et de matériel de guerre.

Nos armées de Posnanie et de Poméranie, après avoir livré des combats acharnés, ont opéré mercredi leur jonction dans la région de Kutno.

La guerre sous-marine

Trois nouveaux navires ont été coulés hier. Ce sont le « Firby », 4869 tonnes, le « Blairlogie », 4425 tonnes, et le « Gartavom », 1777 tonnes. Les équipages ont été sauvés par des navires américains et un suédois.

* * *

Pourquoi Gœring et non pas Hitler ?

—o—

Le discours du maréchal Gœring est caractéristique de la situation actuelle de l'Allemagne, estime M. Ward Price, dans le « Daily Mail » de hier matin. Ce discours indiquerait que dans certaines hautes sphères du Reich, aussi bien que dans le peuple allemand, on redoute de se lancer dans une guerre sans espoir contre les forces conjuguées de la démocratie.

Le fait que c'est M. Gœring et non M. Hitler qui ait prononcé le premier discours important de temps de guerre incite M. Price à diverses hypothèses : un changement secret serait-il déjà intervenu dans le caractère du gouvernement allemand, au détriment de l'autorité suprême de M. Hitler ? M. Hitler n'est-il pas allé au front pour le galvaniser, tandis que des gens comme Gœring, moins neurasthéniques et plus pratiques, essaieraient de tirer l'Allemagne de la dangereuse situation où l'ont plongée l'intolérance et l'impatience du Führer ?

D'autre part, selon M. Price, le départ de Hitler au front pourrait s'expliquer pas d'autres raisons fondamentales : en cas de troubles en Allemagne, le Führer se sentirait plus en sûreté au milieu de son armée.

Si certaines de ces hypothèses étaient exactes, on pourrait en conclure, selon M. Price, que Gœring est appelé à jouer un rôle plus décisif dans les affaires du Reich.

De mendiant à la porte des églises il est devenu le maréchal des armées rouges

—o—

Les tsars ont disparu, le régime a été bouleversé de fond en comble, les castres ont été détruites. Presque tout a disparu de ce qui constituait l'ancienne Russie... Cependant, la Russie est restée malgré tout la Russie, un Litvonoff lui-même n'a pu faire une politique très différente de celle de ses prédécesseurs de l'époque tsariste, un prince Gortschakoff ou un Sasonoff.

Que l'armée soit appelée russe ou rouge, un homme en est aujourd'hui l'incarnation. C'est Vorochilov, son premier maréchal, le plus russe, le plus prolétarien de tous ceux qui ont jamais siégé dans l'Olympe soviétique.

Son prénom est « Klim, fils d'Efrem », comme il est coutume de nommer les hommes en terre soviétique, « Zfremitsch » pour ses familiers et pour Staline lui-même. Pour les soldats

respectueux du garde-à-vous, c'est le Camarade Maréchal.

Sa jeunesse fut plus que dure. Son père, pauvre travailleur, n'avait pas comme le père de Litvinoff, le culte de l'instruction. Vorochilov ne connut pas l'école, mais en revanche, il eut le plus rigoureux des maîtres : la misère.

Dès l'âge de sept ans, son père l'envoie mendier à la porte des églises. A onze ans, il est aide-mineur et gagne vingt kopecks par jour. Son dur métier excède ses forces ; battu par ses camarades de travail, il souffre du froid et de la faim. C'est de la couche la plus misérable, la plus sordide du prolétariat russe, qu'est sorti l'homme qui commande aux destinées militaires de la Russie. Il fait penser aux héros de Gorki et à Gorki lui-même.

Sachant à peine lire et écrire, Vorochilov, dès l'âge de treize ans, manifeste une véritable fureur d'apprendre. Il lit des nuits entières tous les livres qui lui tombent sous la main et même les plus arides : histoire, politique, sociologie. Il lit Karl Marx et Hegel. Ce pêle-mêle de lectures forme dans sa tête un tout informe dans lequel il ne se reconnaît guère. Mais une impression en résulte ; il hait l'ordre établi, il est l'ennemi de la caste qui domine. Sa place est de l'autre côté de la barricade, là où gronde l'âme de la révolution. Ainsi, il était révolutionnaire avant même d'avoir atteint l'âge d'homme.

Sa première rencontre avec Lénine, en 1906, est le grand événement de sa vie. L'impression qu'il en reçoit est vive et profonde. Kim sait dès lors que sa place est à côté des bolchéviks, c'est-à-dire, à la pointe avancée du mouvement révolutionnaire.

De cette pointe avancée à la prison, il n'y avait qu'un pas. Il le franchit vite. Rien de surprenant à cela puisqu'il était inculpé d'incendie volontaire. Deux ans plus tard, en 1908, il rencontrera Staline et deviendra son ami.

Lorsque Lénine, en 1917, entre en Russie par le fameux train plombé, il est reçu par une délégation d'ouvriers et celui qui a été désigné pour lui adresser le salut de bienvenue, parce qu'il était le plus considéré, est Vorochilov. Dès lors, les deux hommes ne se sépareront plus. Lénine lui offre alors sa première chance en le nommant préfet de police de Saint-Pétersbourg. Et, Lénine mort, l'amitié de Staline fera le reste.

Quatre ans de guerre civile avaient fait de Klim un soldat. Staline n'hésite pas à le mettre à la tête de l'armée. Il s'y montre bien vite un chef. Le regard de Staline, ce regard, qui fait fléchir tous les autres, il le soutient avec assurance et fermeté. Cette fermeté, il en donnera un exemple fameux lorsqu'il verra sans broncher passer par les armes sept de ses camarades.

Je le connus en ces jours dramatiques. C'était dans la fastueuse demeure de Litvoniff. Il était devant le buffet, un peu massif, mais bien pris dans un élégant uniforme, la poitrine constellée de décorations ; son visage impassible ne révélait aucun sentiment, le regard intelligent. Les généraux présents à cette réception ne lui parlaient qu'au garde-à-vous.

Quelques jours après, je le vis passer en revue les troupes de la garnison de Moscou. Massées en carrés, les troupes figées attendaient la sortie de leur chef. Soudain, les portes rouges du Kremlin s'ouvrirent toutes grandes laissant le passage au Maréchal Vorochilov sur son cheval blanc, entouré de son état-major. Le maréchal lit d'une voix bien scandée et ferme le serment de fidélité des jeunes recrues. Ce serment ne contient aucune allusion au communisme international ni à la révolution mondiale, c'est uniquement le serment de fidélité à la Patrie et au Gouvernement des ouvriers et des paysans.

Peut-être Staline n'est-il resté Staline que parce que Vorochilov est son ami. Un chef de parti, si puissant soit-il ne peut rien si l'armée n'est pas avec lui ou l'abandonne.

Et c'est ce qui explique que la situation extraordinaire du maréchal rouge n'ait jamais été plus forte qu'à cette heure. La vie a de ces retours surprenants. Le petit mendiant, l'ouvrier affamé, reçoit à sa table des plus brillants généraux. Il traite avec eux, d'égal à égal. Sans aucune ironie, avec la même fermeté, le même sérieux dont il a déjà donné tant de preuves, l'homme qui avait combattu le corps expéditionnaire franco-anglais, lors de la guerre civile, a levé son verre, lorsque fut venue l'heure des toasts en l'honneur des glorieuses armées françaises et anglaises.

Demain, en l'honneur de quelle armée l'étrange maréchal lèvera-t-il son verre ?

(« Copyright Publi Presse Edition »).

Nouvelles étrangères

Le remaniement du Cabinet français

—o—

M. Daladier a complété son Cabinet, où des postes importants se trouvaient vacants en raison du départ de M. Zay, désireux de servir au front des armées, et de M. Marchandeau, qui désirait reprendre la direction permanente de la ville de Reims. D'autre part, pour des raisons de santé, M. de Chappedelaine, ministre de la marine marchande, a remis sa démission au chef du gouvernement. M. Patenôtre a décidé, dans les circonstances actuelles, de résigner ses fonctions.

M. Daladier a remercier ses collègues de leur collaboration durant 16 mois. Il a résolu de maintenir à leur poste les ministres qui ont travaillé à ses côtés avec dévouement. C'est pourquoi il lui a paru préférable de ne pas remanier profondément le gouvernement dans les circonstances présentes, alors que l'état de guerre exige, au contraire, la continuité des grands services de l'Etat et le maintien de leurs chefs. Mais on pensa qu'il était, d'autre part, indispensable de centraliser toutes les activités concourant directement à la défense du pays.

M. Daladier à la guerre et aux affaires étrangères. — M. Bonnet à la justice

En conséquence, le Conseil des ministres est ainsi modifié :

Défense nationale, guerre et affaires étrangères : M. Daladier.

Sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale et à la guerre : M. Ducos.

Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères : M. Champetier de Ribes.

Ministre du blocus : M. Georges Pernot.

Garde des sceaux et ministre de la justice : M. Georges Bonnet.

Education nationale : M. Yvon Delbos.

Anciens combattants et pensionnés : M. René Besse.

Marine marchande : M. Alphonse Rio.

Ministre de l'armement : M. Raoul Dautry.

Il convient de compléter cette liste par celle des ministres qui conservent leurs portefeuilles, à savoir :

M. Camille Chautemps, ministre d'Etat ; M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur ; M. Guy-Lachambre, ministre de l'air ; M. Campinchi, ministre de la marine de guerre ; M. Queuille, ministre de l'agriculture ; M. Georges Mandel, ministre des colonies ; M. Gentin, ministre du commerce ; M. Paul Reynaud, ministre des finances ; M. Jules Julien, ministre des transmissions ; M. Rucart, ministre de la santé publique ; M. Pomaret, ministre du travail ; M. de Monzie, ministre des travaux publics.

Un décret paraîtra à l'Officiel, instituant une commission centrale de réquisition.

—o—

Un avion hollandais abattu

L'agence allemande D. N. B. communique :

Un avion hollandais survolant la hauteur d'Ameland, située en dehors du territoire néerlandais, et qui suivait un avion de reconnaissance allemand, a été abattu. Le pilote allemand ne se rendit compte qu'il s'agissait d'un appareil hollandais que lorsqu'il s'abattit au sol.

Le pilote allemand descendit et sauva les quatre hommes de l'équipage et les conduisit à Norderney.

Les quatre Hollandais ne sont que légèrement blessés. Ils ont reconnu avoir commis une faute en suivant l'appareil allemand.

L'enquête se poursuit. Un autre avion allemand a dû faire un atterrissage de fortune à l'île d'Ameland, située en territoire hollandais.

Nouvelles suisses

La session d'automne des Chambres fédérales

—o—

Le Bureau du Conseil des Etats a approuvé mercredi après-midi la liste des objets qui viendront en délibération à la prochaine session d'automne des Chambres fédérales. La voici :

Prorogation de l'arrêté fédéral sur l'aide aux chômeurs ; divergences sur l'office central du tourisme ; prorogation des mesures restrictives sur les grands magasins et magasin à prix uniques ; divergences concernant la loi sur le livre de la dette publique ; loi sur le désendettement d'entreprises agricoles ; modification de l'organisation des troupes et organisation de la landwehr ; tir obligatoire pour la landwehr ; nouvelle subvention extraordinaire aux caisses-maladie ; garantie de la Constitution de Bâle-Ville ; garantie de la Constitution de Genève ; insertion dans les arrêtés de la clause d'urgence. Divergences concernant la revision des dispositions constitutionnelles d'ordre économique ; divergences concernant le rapport sur les postulats relatifs au régime du blé ; prorogation de l'arrêté fédéral sur les mesures extraordinaires d'ordre économique ; 19me rapport du Conseil fédéral sur la limitation des importations.

D'accord avec la conférence des présidents du Conseil national qui s'est réunie la semaine dernière, on prévoit que la durée de la session sera d'une semaine.

Les deux Chambres sont convoquées pour le lundi 18 septembre à 18 heures. A l'ordre du jour de la première séance du Conseil des Etats figurent les deux premiers objets de la liste ci-dessus ; l'ordre du jour de la première séance du Conseil national est le suivant : insertion dans les arrêtés de la clause d'urgence ; modification de l'organisation des troupes et organisation de la landwehr ; divergences relatives à la loi sur le livre de la dette publique.

—o—

Le Général Guisan à Lausanne

—o—

Jeudi matin à 11 heures 30, le général Guisan a rendu visite au Conseil d'Etat vaudois au Château de Lausanne, connu sous le nom d'évêché. Salué avec sympathie par la population, lors de son passage à travers la ville, le général a été reçu ensuite à l'Hôtel Beau-Rivage où le Conseil d'Etat a donné un dîner en son honneur.

—o—

La boule de neige des finances genevoises

—o—

M. François Perréard, chef du Département des finances du canton de Genève, a étudié la situation des finances genevoises depuis 1848. Il en publie des extraits dans « Le Genevois ». Les dépenses du canton, qui étaient de Fr. 1,374,037 en 1848, s'élèvent aujourd'hui à Fr. 42,683,571. Les recettes en 1848 étaient de Fr. 1,244,922 ; elles atteignent à la fin de 1938 Fr. 38,955,647. La dette publique était, en 1848, de Fr. 625,000 ; il n'y avait pas de dette flottante. Aujourd'hui, la dette consolidée s'élève à Fr. 212,932,059, sans compter la dette flottante de Fr. 7,045,086. Dans ces chiffres ne sont pas compris les déficits techniques de la caisse de prévoyance du personnel (23,174,688 fr.) et le déficit technique de la Caisse de retraite des fonctionnaires de police (16,140,276 fr.)

Les risques de la liquidation de la Banque de Genève s'élevaient au 31 décembre 1938 à Fr. 29,637,097.

—o—

La condamnation du domestique criminel

—o—

Le tribunal criminel d'Argovie a condamné pour crime Hans Salm, de Veltheim, Argovie, à la prison à perpétuité. Salm était domestique chez un paysan de Veltheim. En juillet dernier il s'attaqua à Mlle Maria Schwab, 21 ans, servante du même paysan, la frappa à coups de marteau à la tête et lui trancha la gorge. Il l'avait mise enceinte et déclara ne pouvoir l'épouser en raison de ses ressources insuffisantes. Au cours de l'enquête, il avoué qu'en février 1937, il avait tué au cours d'une promenade la première servante de son maître, une Autrichienne âgée de 24 ans, qui était également enceinte et il l'avait jetée dans l'Aar.

—o—

A Zurich, on propose la limitation technique de la campagne électorale

Le Comité central du parti radical du canton de Zurich a approuvé une convention électorale passée avec le mouvement jeune-libéral du canton de Zurich en vue d'établir une liste commune pour les élections fédérales du 29 octobre. Le Comité central a pris l'initiative de s'entendre avec les autres partis politiques du canton, afin de limiter techniquement la campagne électorale.

—o—

Un avion étranger en ciel suisse

Mardi après-midi, un avion allemand, qui, en raison des nuages, volait très bas, a survolé par deux fois le territoire suisse dans la région de Schaffhouse. Les postes frontière ont tiré sur lui et il disparut en direction de l'Allemagne. Il semble qu'il s'agissait d'un avion civil non armé.

—o—

Les deux alpinistes ont bel et bien fait une chute mortelle

Les deux alpinistes bernois Werner Meyer et Hans Schär, qui entreprirent dimanche l'ascension du Grosshorn par Schmadribach, et qui, depuis lors avaient disparu, ont été retrouvés morts mercredi à 15 heures au-dessous du Schmadrijoch.

—o—

L'escroquerie au mariage

Le Tribunal de district de Berne a condamné à deux ans de maison de correction, 20 ans d'expulsion et aux frais un Italien, 37 ans, mé en Suisse, spécialiste de l'escroquerie au mariage, qui avait soutiré environ 20,000 francs à une employée.

Poignée de petits faits

✶ Le président Roosevelt a convoqué le Congrès pour le 21 septembre à midi.

✶ Un train-hôpital polonais a été bombardé par l'aviation allemande dans la région de Kutno.

✶ Le colonel-divisionnaire Wilhelm Schmid, qui vient de succomber, a légué un million de francs à l'hôpital de l'Ile à Berne.

✶ Les Allemands ont fait sauter en face de Schengen la voie de chemin de fer de Trèves à Metz. Des éclats de fer furent projetés dans la localité luxembourgeoise de Schengen sans blesser personne.

✶ Mercredi 13 septembre, à 14 h. 20, l'Exposition nationale suisse a fêté l'entrée de son huitième millionnière visiteur.

✶ M. Mussolini a reçu le commissaire général de l'exposition universelle de 1942 à Rome. Le chef du gouvernement italien a ordonné que tous les travaux soient poursuivis selon le programme établi.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE 44

LA ROUTE FAMILIÈRE

« Après tout, je ne voudrais pas sur ce point délicat, contredire formellement notre belle Linette et, ceci peut être vrai pour beaucoup de femmes ; toutefois, il ne faudrait pas ériger en règle générale de pareils principes.

« Ma petite chanoinesse n'a pas besoin d'étudier ses gestes, sa démarche, son sourire, pour être charmante et jolie. J'ignore si Mlle Jocelyne a appris à penser, mais en tout cas, ses pensées posent un beau reflet sur son visage ! »

— Oui, c'est cela, c'est bien cela, murmura Gabriel. Et, lentement, très lentement, il replia la lettre de Stani. Mais ses doigts tremblaient un peu. Maintenant, il éprouvait moins de hâte à regagner Dampierre. Une lassitude morale l'étreignait au point de le troubler.

La vision de Jocelyne, une Jocelyne en compagnie du peintre, passait et repassait devant ses yeux... A son oreille, la voix de Jocelyne, celle du matin des adieux, lui murmurait : « Avec vous, Monsieur Gabriel, j'ai partagé l'ombre bleue des vieux chemins, la griserie des chants d'oiseaux, la fraîcheur des prairies, les parfums de cette floraison printanière, ce tout enfin qui m'entoure et qui constitue la plus grosse part de mon existence ! »

A présent, c'était avec Stani qu'elle partageait tout cela ! Et la voix chantante reprenait à l'oreille de Gabriel :

« Je ne serai plus complètement seule dans nos sentiers déserts, votre souvenir restera lié à tous mes pas ».

M. Saint-Maur eut un rire sarcastique.

— Ah ! quel enfantillage, marmonna-t-il, de croire aux regrets éternels, au souvenir durable ! Les promenades que Jocelyne fait en ce moment avec Stani, effacent non seulement la trace de mes pas, dans les sentiers des prés et des bois, mais encore jusqu'à mon souvenir dans son âme !

Il se reprit à rire, mais ce rire était bref et cassant. Une profonde amertume et un abattement intense, remplacèrent soudain l'allégresse et l'énervement des heures précédentes.

Pour donner le change à ses pensées, il étala sur l'herbe du talus, sa carte de route. « Voyons, où se trouvait-il exactement ? A une trentaine de kilomètres de Vierzon, à deux lieues environ de Salbris. Parvenu là, il pourrait fort bien quitter la route nationale, passer par La Ferté-Imbault, rejoindre Romorantin, puis gagner la Touraine. Une promenade dans cette région ne pouvait, au printemps, que se montrer agréable et distrayante. Il coucherait ce soir à Blois. Personne ne l'attendait aux Aireilles, puisqu'il n'avait point prévenu ».

Le jeune homme fronça les sourcils, l'air ombrageux : « Tiens, j'aurais mieux fait d'aller à la recherche de Linette ! Rupolay n'est pas le bout du monde ! »

Après cette réflexion, dite sur un ton léger, Gabriel remonta en voiture, glissa sans hâte sur la route goudronnée jusqu'à Salbris, mais là, au lieu de tourner dans la direction de La Ferté-Imbault, il continua d'avancer sur Vierzon, sans discuter avec lui-même, comme poussé par une main invisible et dominatrice.

Le Prieuré, 20 mai.

« Ma chère Laurence.

« Voilà huit jours que Mme Saint-Maur est à Dampierre. Elle est arrivée le soir même du départ de Gabriel. Je pensais que, ne trouvant pas son fils ici, elle repartirait aussitôt, mais il n'en est rien. Elle espère, m'a dit Tante Lalie, qu'en séjournant un peu au chalet, Gabriel finira par venir la rejoindre. Peut-être !... Mais depuis huit jours, il me semble qu'il aurait pu déjà se décider !

» Ah ! chère Laurence, grondez-moi, je ne suis pas sage du tout, hélas ! et je suis d'un romanesque ridicule. Je ne puis oublier Gabriel !

» Tout comme Mme Saint-Maur, je guette son retour, je vis dans une attente fébrile qui me fait mal.

» Voyez-vous, jusqu'à maintenant, j'ignorais ce que l'absence d'un être cher laisse de vide affreux. Je ne me rendais pas compte, non plus, à quel point les chimères, les beaux rêves, l'espérance peuvent emplir une vie ! Jadis, je croyais vide l'existence que je menais, je me disais solitaire... Quelle erreur ! Les moindres incidents mettaient alors un intérêt dans ma vie de chaque jour. A présent, je me sens la plus déshéritée des déshéritées ! Et cette impression est grotesque, puisque je suis plus distraite que jamais. Mais tout ceci pour constater une fois de plus que ce vers du poète sera éternel :

« Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ! »

(A suivre).

✶ Le bilan du bombardement de la ville de Sou Tcheou par 27 avions japonais, lundi dernier, est de 400 morts et 400 blessés. Un tiers de la ville a été détruit.

Dans la Région

L'essence en Italie

La vente des bons d'essence a été suspendue. Par contre les automobilistes étrangers voyageant en Italie **peuvent acheter l'essence au prix courant sans limitation de quantité.**

Nouvelles locales

L'approvisionnement du pays

—o—

Sur invitation de l'Office de guerre pour l'alimentation, une conférence s'est tenue le 12 septembre à Berne sous la présidence de M. Kaeppeli, directeur du dit office, en vue d'examiner avec les principales organisations économiques du pays les questions concernant la production agricole et l'approvisionnement du pays. Il s'agissait notamment d'élucider le problème de la main-d'œuvre et de la traction afin d'assurer la récolte et les labourages de cet automne.

La conférence a constaté avec satisfaction que les autorités de l'armée ont ordonné d'accorder, dans la mesure du possible, les dispenses urgentes demandées et de mettre à disposition des travaux agricoles des hommes et des chevaux pour autant que le permettent les nécessités du service. Elle a approuvé d'une manière générale les mesures prises en vue d'assurer l'approvisionnement en semenceaux destinés à couvrir les besoins du pays pour l'année prochaine.

La conférence a en outre discuté les lignes directrices prévoyant l'extension de la culture des champs au cours de cet automne et notamment du printemps prochain. Cette extension devra notamment porter sur la culture des pommes de terre fort importante pour l'économie de guerre. La discussion a également porté sur le ravitaillement du pays en produits auxiliaires de tous genres et notamment sur les mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement de l'armée en paille et en foin.

Il ressort des délibérations de cette conférence que l'agriculture, comme en 1914-18, emploiera toutes ses forces pour assurer l'approvisionnement du pays.

—o—

Songez aux travaux des champs!

—o—

On nous écrit :

Loin de nous la pensée de vouloir critiquer l'organisation militaire et compliquer la tâche des chefs, mais on est bien obligé de constater que les récoltes pendantes et à venir souffrent du manque de bras.

On nous citait, hier, le cas de Châteauneuf où presque tout le personnel attitré est mobilisé avec chevaux et tracteurs.

Or, cet établissement a encore un certain nombre d'hectares de regain à faucher et à rentrer, et de nombreux emblavages à faire. Comment y procéder sans matériel et force de traction ?

On voit d'ici les conséquences qu'un tel état de choses peut avoir sur la production agricole du pays en mobilisation de guerre.

Nous croyons qu'il serait très faisable de porter remède à ces graves inconvénients, et qu'il suffira de les avoir signalés à l'autorité compétente pour qu'il y soit promptement paré.

Car il ne s'agit pas seulement de la situation de l'établissement précité mais de beaucoup d'autres exploitations agricoles, petites et grandes, aussi dignes d'intérêt.

Nous savons que l'autorité militaire a déjà fait quelque chose dans le sens désiré. Elle n'aura qu'à étendre ses autorisations.

D.

—o—

Cartes postales pour militaires

La direction de la poste de campagne a reçu l'autorisation d'éditer des cartes postales qui seront mises gratuitement à disposition de la troupe. Les cartes postales militaires ont déjà été en usage durant le service actif 1914-1918 ; elles étaient déjà un moyen de correspondance très apprécié. D'ailleurs, comme les militaires ne doivent pas indiquer le lieu où ils se trouvent, ils ne sauraient par conséquent utiliser des cartes postales illustrées représentant la localité où ils sont cantonnés.

—o—

Des sanctions contre ceux qui contreviennent aux ordonnances sur le coût de la vie

—o—

Le Département de l'Economie publique a pris une ordonnance No 2 concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché et qui entre en vigueur le 15 septembre. Cette ordonnance est ainsi conçue :

« Les services cantonaux compétents sont autorisés à ordonner, par mesure préventive, et à titre temporaire, la fermeture de locaux de vente ou d'ateliers dont les propriétaires ou les gérants responsables, malgré une expresse mise en demeure, contreviennent manifestement aux mesures d'application fédérales et cantonales édictées en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 1er septembre 1939, concernant le coût de la vie et les mesures destinées à protéger le marché.

Les décisions des services cantonaux peuvent être l'objet d'un recours qui doit être adressé dans les 30 jours suivant leur notification écrite au service fédéral du contrôle des prix à l'intention du Département fédéral de l'économie publique qui tranche en dernier ressort ».

—o—

Une arrestation

Les gendarmes Favre et Pauchard, du poste de Vallorbe, ont appréhendé, en gare de cette localité, un Valaisan, signalé au « Moniteur suisse de police » et condamné par plusieurs tribunaux pour escroqueries et vols. L'individu en question est en outre expulsé du canton de Vaud, pour une durée indéterminée, ensuite de nombreuses escroqueries.

Il a été mis à la disposition du Département de justice et police.

Programme des concours de bétail organisés en automne 1939

—o—

A. Concours de taureaux

Race d'Hérens

Le 4 octobre à Vétroz à 8 h. 30 et à Riddes à 10 h. 30 ; le 5 à Martigny-Ville à 8 h. 30 et à Sembrancher à 14 h. 30 ; le 6 à Sion à 8 h. 30 et à Euseigne à 14 h. ; le 7 à Sierre à 8 h. 30 et à Vissoie à 13 h. 30.

Race tachetée

Le 5 octobre à Monthey à 8 h. 30, à St-Maurice à 14 h. et à Vernayaz à 16 h ; le 23 à Bourg-St-Pierre à 13 h. 30 et à Liddes à 15 h. 30 ; le 30 à Sierre à 8 h. 30.

B. Concours de groupes

Race d'Hérens

Le 7 octobre à St-Luc à 15 h. 30 ; le 9 à Finhaut et à Trient ; le 10 à Nax à 8 h. 30, à Vernamiège à 10 h. 30, à Mase à 13 h. et à St-Martin à 15 h. ; le 11 à Isérables à 9 h. ; à Nendaz à 14 h. ; le 12 à Sion-Bramois à 8 h. 30 et à Agettes à 11 h. et à Veysonnaz à 15 h. ; le 13 à Ardon à 8 h. 30, à Chamoson à 11 h. et à Leytron à 15 h. 30 ; le 14 à Vollèges à 8 h. 30, à Levron à 10 h. 30, à Verbier à 14 h. 30 et à Médières à 14 h. 20 ; le 16 à Savièse à 8 h. 30, à Grône à 11 h. et à Hérémence à 14 h. ; le 17 à Ferret à 8 h. 30, à Moay (Reppaz, à 10 h. 30 et à Liddes à 14 h. 30 ; le 18 à Orsières à 8 h., à Catogne à 10 h. 30 et à Sembrancher à 14 h. ; le 19 à Vex à 8 h., à Euseigne à 11 h., à Haudères à 14 h. et à Evolène à 16 h. 30 ; le 20 à Vétroz à 8 h., à Châteauneuf à 11 h. et à Aven-Conthey à 14 h. ; le 21 à St-Jean (Barrage) à 8 h. 30, à Ayer à 11 h. et à Grimentz à 15 h ; le 23 à Bovernier à 8 h. 30 ; à Martigny-Combe à 10 h., à Martigny-Bourg à 13 h. et à Martigny-Ville à 14 h. 30 ; le 24 à Châble à 9 h., à Sarreyer à 9 h. 30 et à Versegères-Champsec à 13 h. ; le 25 octobre à Riddes à 8 h., à Saillon à 10 h. 30 et à Saxon à 15 h. ; le 26 à Conthey-Bourg à 8 h. 30, à Charrat à 13 h. 30 et à Fully à 15 h. 30 ; le 27 à Ayent à 8 h. 30, à Arbaz à 10 h. 30, à Grimisuat à 14 h. et à St-Léonard à 16 h. ; le 28 à Granges à 8 h., à Chermignon à 9 h. 30 et à Lens à 15 h. ; le 30 à

Solidarité et entr'aide !

LOTERIE ROMANDE

Tirage de la 10me tranche

14 OCTOBRE

prochain

au profit des œuvres de secours pendant la guerre et des Suisses rapatriés des 5 cantons romands

Le billet Fr. 5.-

Un billet gagnant par pochette de Fr. 50.-

Dr Pellissier
SION
NEZ - GORGE - OREILLES
de retour

St-Maurice
Etude d'Avocat et Notaire
L'Avocat et Notaire
Henri BIOLEY
a ouvert son Etude dans le bâtiment de l'Office des Poursuites et Faillites.
Reçoit tous les jours de 14 à 17 heures.

AGENCE A. B. C., SION
Av. Gare, demande sommelières et somm. et ménage, femmes de ch., cuisinières de fr. 80.-- à 150.-- (hôtels et restaurants), bonnes à t. faire, filles de cuisine, saison d'hiver, maître d'hôtel, comptable, une secrétaire, concierge (les langues), chefs et commis de rang, filles de salle, de lingerie, femme de chambre, bar-maid, domestiques de campagne.

Personne
de confiance, cherche place pour tous travaux, ménage et jardin. S'adresser sous chiffre P 4805 S à Publicitas Sion.

On demande
FILLE
de la campagae, 20 à 30 ans, forte, sérieuse et active, pour aider au ménage et aux légumes. Bons gages. S'adresser Mme Blandin, maraîchers, à Troinex, Genève.

Sion
Pension à recommander:
Luisier-Pont
Rue de la Dent-Blanche

Prêts
sans caution à fonctionnaire et employés fixes, accordés de suite. Discrétion assurée. Ecrire au :
Bureau de Crédit S. A.
Grand-Chêne 1 LAUSANNE

AVIS

CIRCULATION dans la RÉGION FRONTIÈRE

Le public est informé que, pour des raisons militaires, les restrictions suivantes sont apportées à la circulation dans la région du Bas-Valais :

St-Gingolph et Bouveret :

Le débarquement est autorisé, ainsi que la circulation entre la grand'route et la rive. D'une localité à l'autre, la circulation est interdite.

Réserves faites des autorisations spéciales accordées aux habitants pour leurs occupations agricoles ou forestières, l'accès au endroits suivants est interdit : Porte du Scex, région Lac Tanay, région ouest Torgon - Revereulaz, Morgins, région ouest Champéry.

On est prié de se conformer aux indications des écriteaux et aux ordres des sentinelles.

Le Commandant du Secteur frontière.

Le Dr J. OTTEN
a ouvert son cabinet de consultations
à MONTHEY
Avenue de la Gare - Tél. 60.02
(Successeur du Dr Maystre)
Médecine générale - Accouchements
Rayons X

Les établissements soussignés, de la place de Martigny, avisent leur clientèle, que leurs guichets seront fermés toute la journée le lundi 18 septembre, lendemain du Jeûne fédéral.

Banque Cantonale du Valais
Banque de Martigny, Closuit & Cie
Banque Tissières fils & Cie
Banque Suisse d'Epargne et de Crédit
Banque Maurice Troillet
Banque Populaire de Martigny S. A.

Tout le matériel préparé pour le Comptoir Suisse
Echelles diverses, brouettes, plots de boucherie, chars à bras, camion, chars à purin, char à bétail, rayons pour conserver les fruits, etc., sont en vente chez
Louis BADAN, charron, Borde 7, Lausanne
qui assurera la marche de l'atelier de feu Louis Badan-Rochat, tél. 2.21.06.

KA GU
Contre les catarrhes des bronches et des poumons, pour les organes respiratoires délicats et si vous vous enrhumez facilement, la meilleure protection consiste à se munir assez tôt de notre respirateur en poil de chameau, de notre chauffe-dos ou de notre chauffe-poitrine et chauffe-dos fabriqués en poil de chameau. Demandez notre catalogue gratuit No 12. Kamelhaarfabrikate S. A., Uttwil (Thurgovie) Tél. 4806.

chauffeur
expérimenté cherche place. S'adresser sous chiffre P. 4793 S. à Publicitas, Sion.

On cherche
berger ou bergère
chez Emmanuel Lugon, Sion
Abonnez-vous au Nouvelliste

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"

Imprimerie Rhodanique ~ St-Maurice

Chalais à 8 h., à Miège à 10 h. 30, à Venthône à 14 h., à Randogne à 16 h. et à Mollens à 16 h.

Race tachetée

Le 23 octobre à Vernayaz à 8 h. 30, à Bourg-St-Pierre à 13 h. 30 et à Liddes à 15 h. 30 ; le 24 à Troistorrents à 8 h. 30, à Val d'Illiez à 11 h. et à Monthey à 15 h. ; le 25 à Vérossaz à 8 h. 30, à Daviaz à 10 h. 30 et à Vouvry à 14 h. 30 ; le 26 à Collonges à 8 h. 30, à Evionnaz à 11 h., à St-Maurice à 14 h. et à Massongex à 16 h. ; le 27 à Dorénaz à 8 h. 30, à Martigny-Bâtiaz à 10 h. 30 et à Salvan à 14 h. 30 ; le 30 à Sierre à 8 h. 30 et à Châteauneuf à 17 h. ; le 29 septembre à Monthey à 8 h., à Collonges à 13 h., à Vernayaz à 15 h. et à Charrat à 17 h. ; le 30 à Châble à 8 h. 30 et à Sembrancher à 14 h. ; le 31 octobre à Lens à 8 h. 30, à Grimisuat à 11 h. et à Sion à 14 h. ; le 3 novembre à Saxon à 8 h. 30, à Saillon à 11 h. et à Aven-Conthey à 13 h. ; le 4 à Châteauneuf à 8 h. 30, à Sensine-Conthey à 10 h. et à St-Martin à 14 h.

—o—

Les automobiles pourront-elles circuler le lundi du Jeûne ?

Dans certains cantons, notamment en Suisse romande, le lundi du Jeûne est considéré comme jour férié. Aussi s'est-on demandé de divers côtés si ce jour-là les véhicules à moteur privés pouvaient circuler. Renseignements pris à bonne source, on nous déclare qu'aux termes de l'arrêté fédéral limitant la circulation des véhicules à moteur, il faut entendre par jours de fête générale ceux qui sont mentionnés à l'indicateur officiel des C. F. F. Or, celui-ci n'indique comme tels que le Nouvel-An, le Vendredi-Saint, l'Ascension et Noël. On peut donc en déduire que les automobiles privées pourront circuler partout en Suisse le lundi du Jeûne.

—o—

De navrants convois

Après le passage de nombreux compatriotes, rentrant au pays, voici que ceux établis en Alsace comme fermiers gagnent à leur tour la Suisse. Laissant sur place tout leur matériel agricole, ils tentent l'impossible pour sauver les troupeaux. L'étable ouverte, le bétail se répand dans la campagne, sur les routes et même dans les forêts. Plusieurs pièces, victimes de la météorisation, périssent isolées. Aussi la frontière n'est-elle atteinte qu'au prix de multiples efforts.

La semaine dernière, un brave Lucernois, accompagné de ses deux domestiques, Suisses eux aussi, a passé la frontière avec son troupeau. Celui-ci a été dirigé sur les abattoirs de Bâle par les soins de l'Office vétérinaire fédéral. Quant aux hommes, libérés de leur lourde mission, ils se rendirent à la hâte à leur place de mobilisation, tandis que les parents du fermier, âgés respectivement de 92 et 82 ans, étaient recueillis au train, par des amis.

Lundi, un nouveau troupeau s'est présenté à la frontière ; il a été dirigé, à son tour, sur les abattoirs.

—o—

Au service de l'armée

L'Automobile-Club de Suisse a mis ses services de S. O. S. à la disposition de l'armée. Il s'agit d'une organisation téléphonique de secours sur routes qui comporte 250 stations téléphoniques installées à intervalles réguliers sur les routes alpestres et jurassiennes. Les cabines téléphoniques intallées par l'A. C. S. aux points de passage frontière éloignés des agglomérations ont été également mises à la disposition de l'armée.

—o—

MARTIGNY-VILLE. — Les dames et jeunes filles, dont le nombre annoncé est des plus réjouissants, bien qu'il doit être encore grossi, sont informées que l'ouvroir militaire (bâtiment d'école, salle No 7) est ouvert tous les mardis et jeudis de 14 à 18 heures, tous les mercredis et vendredis de 20 à 22 h. Elles y trouveront laines, tissus et nécessaire de travail.

Nous insistons, d'une façon particulièrement pressante, pour que dames et demoiselles fassent largement bénéficier cette œuvre de leur talent et de leur cœur. Pendant que les soldats protègent nos foyers, nous leur devons bien, en retour, de les prémunir contre le froid et les intempéries de la mauvaise saison qui approche.

Il importe que la troupe ait le sentiment réconfortant que l'arrière ne fait qu'un avec elle et qu'elle est liée à la population civile par une étroite solidarité.

Martigny-Ville, dont le nom est attaché à de nombreuses œuvres humanitaires, se doit de faire preuve, une fois de plus d'élan, de générosité et de charité chrétienne.

Nous comptons sur le patriotisme et l'esprit civique de la population qui apportera tout son appui à cet indispensable ouvroir. Tous renseignements peuvent être demandés à Mme Marc Morand. (Tél. 61.095).

Le linge usagé, mais utilisable, est le bienvenu.

Mesdames, Mesdemoiselles, toutes à l'ouvroir pour nos soldats !... Merci !

L'Administration.

BONVIN EDOUARD - SIERRE
Assurances « La Winterthour »
Tél. 5.11.30 **Encaissements juridiques**

Une ordonnance du Général Guisan sur l'économie générale

Des indications de la Direction de l'armée sur l'obscurcissement

Une ordonnance du général sur la benzine et l'économie

—o—

BERNE, 14 septembre. — Le général Guisan a publié une ordonnance aux termes de laquelle tous les postes de l'armée reçoivent l'ordre pressant de veiller que rien ne se perde ou ne soit dilapidé et que l'économie soit partout la règle spécialement en ce qui concerne les carburants et la benzine en particulier. Aucun déplacement ne doit être entrepris qui ne soit absolument nécessaire ou ne puisse être fait par d'autres moyens plus rationnels. La ferraille et les déchets de toutes sortes doivent être utilisés au mieux. Il faut éviter toute perte de matériel et respecter les cultures et ne pas abuser de l'hospitalité de la population, ménager le matériel et la propriété privée est considéré par le Général comme une marque de discipline. Tous les soldats et gradés doivent faire observer des principes d'économie dans leurs sphères respectives.

—o—

La „furia française"

—o—

PARIS, 14 septembre. — Les troupes françaises ont continué leur offensive dans la vallée de la Sarre malgré l'intensité du feu de l'artillerie allemande.

Le communiqué No 19 du ministère de la guerre reconnaît l'activité défensive des troupes allemandes, qui n'ont toutefois pas encore pu, jusqu'à présent, arrêter l'avance lente et méthodique des troupes françaises, lesquelles ont rejoint tous les objectifs qui leur avaient été fixés d'avance.

Il résulte encore du communiqué No 19, au sujet de la grande activité de l'aviation ennemie, que l'offensive française a eu comme premier résultat d'obliger l'état-major allemand à retirer une partie de ses forces aériennes du front oriental pour les porter sur le front occidental.

Presque toutes les localités importantes et les points stratégiques de la vallée de la Sarre sont sous le feu de l'artillerie lourde française, ce qui obligerait les autorités allemandes à évacuer la population civile vers l'arrière.

Les opérations effectuées par les avant-gardes françaises ont été si fructueuses qu'on peut s'attendre prochainement à une action de grande envergure contre plusieurs points de la ligne Siegfried.

Parallèlement aux opérations dans le secteur de Sarrebruck, les troupes françaises auraient exécuté une attaque à l'ouest du secteur de Sierck et gagné passablement de terrain.

On annonce encore de bonne source qu'elles auraient aussi avancé dans le secteur de Pirmasens, en partant de Bitsch dans la direction de Saarding.

Le secteur de la forêt de Warndt est tranquille.

Trois appareils ennemis ont été abattus hier pendant les combats aériens.

L'aéronaute belge de Muyter, qui est revenu aujourd'hui de la Pologne, a annoncé que le capitaine aviateur polonais Anton Janusz, vainqueur de la coupe Gordon-Bennett 1938, est tombé au champ d'honneur.

—o—

La collaboration franco-annamite

—o—

HUE, 14 septembre. (Havas). — Le général Catroux, gouverneur général de l'Indo-Chine, a été mardi en avion à Hue prendre contact avec le Souverain et le gouvernement anamite. Après les réceptions officielles le général Catroux s'est entretenu longuement avec l'empereur qui l'a retenu à déjeuner. Des allocutions furent prononcées au cours des réceptions et des entretiens rendant hommage à la collaboration franco-annamite aux heures graves que traverse actuellement l'Empire français.

—o—

Bruits sans fondement

PARIS, 14 septembre. — Certaines rumeurs ayant circulé sur la constitution d'un gouvernement tchèque, l'agence Havas apprend, après s'être informée auprès des autorités tchèques compétentes, que ces bruits sont sans fondement.

—o—

Deux députés belges s'engagent dans l'armée française

BRUXELLES, 14 septembre. (Havas). — M. Gailly, député socialiste de Charleroi, âgé de 47 ans, s'est engagé dans l'armée française. Après M. Hubin, député socialiste de Huy-Waremme, vétéran de la guerre de 1914, c'est le deuxième parlementaire belge qui contracte un engagement dans l'armée française.

Les indications de la direction de l'armée sur l'obscurcissement

—o—

BERNE, 14 septembre. (Communiqué de la direction de l'armée au sujet de l'obscurcissement). — Les mesures relatives à l'obscurcissement ayant provoqué des jugements erronés, nous trouvons indiqué de faire la mise au point suivante :

1. L'obscurcissement est une mesure qui est prise conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral du 3 juillet 1936. C'est le général qui en décide ;

2. l'obscurcissement implique une préparation ad hoc. Elle doit avoir été préparée de façon qu'au cas où elle fonctionnerait la vie économique continuerait au mieux. Les dispositions prises depuis le début de septembre ne concerne que cette préparation ;

3. la direction de l'armée ne donnera l'ordre d'obscurcir que si les circonstances l'exigent. Dans cette hypothèse il va sans dire que tous les facteurs qui entrent en ligne de compte seront pris en considération ;

4. des exercices d'obscurcissement prévus pour cet automne auront lieu suivant la situation.

—o—

L'allocution du Pape recevant l'ambassadeur de Belgique

—o—

ROME, 14 septembre. — Le Pape Pie XII a reçu jeudi le nouvel ambassadeur de Belgique venu lui présenter ses lettres de créances. Dans son discours l'ambassadeur a rappelé les efforts pacifiques tentés par le Roi des Belges avec l'appui du Pape et souligna que ces efforts furent vains.

Dans sa réponse, le Pape rappela : Rien ne fut négligé pour éviter le conflit et pour épargner aux peuples les horreurs de la guerre. Le Pape a déclaré qu'Il saisira toute occasion pour tenter d'arriver à une Paix honorable pour toutes les parties. Aussi longtemps que la chose n'est pas impossible, Il s'emploiera à atténuer les souffrances de la guerre et Il incite les belligérants à respecter les accords internationaux.

Après la remise des lettres de créances le Pape a eu une longue conversation avec l'ambassadeur de Belgique qui fit ensuite la visite traditionnelle au Cardinal-secrétaire d'Etat Mgr Maglione.

—o—

Le calvaire de Varsovie

—o—

VARSOVIE, 14 septembre. (Havas). — Voici le communiqué du commandement de la défense de Varsovie publié le 13 septembre, à 22 heures :

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, les Polonais ont continué à repousser l'ennemi des environs immédiats de Varsovie.

Mercredi après-midi, les avions allemands ont bombardé les faubourgs nord et nord-ouest. Les objectifs militaires n'ont pas été endommagés.

Cependant, un bloc de maisons ouvrières de Zolivorz a été touché.

L'artillerie antiaérienne a détruit trois avions.

L'artillerie allemande a bombardé Varsovie avec des obus incendiaires.

L'Institut de recherches médicales Joseph Pilsudski a été incendié.

VARSOVIE, 14 septembre. (Havas). — Dans les rues de Varsovie, on a apposé une proclamation du général Czouma, commandant de la défense de la capitale.

Cette proclamation dit que les troupes polonaises ne rendront pas Varsovie.

Le commandant de la défense constate que la population se montre fidèle à sa tradition d'héroïsme.

L'ennemi ayant été repoussé des environs immédiats de la capitale, on a arrêté la formation des détachements d'ouvriers.

Les banques de Varsovie on trepris leur activité.

—o—

La déclaration de guerre aux populations civiles

LONDRES, 14 septembre. (Havas). — La presse anglaise interprète le communiqué allemand annonçant le bombardement des villes ouvertes et des villages comme le signe que « la campagne de Pologne a cessé de se développer conformément au plan allemand ».

Le « Daily Telegraph » ajoute : « La présence de Hitler dans la zone de guerre et l'arrivée de Gœring pour diriger les opérations aériennes incitent à la même conclusion. Il est douteux que les chefs des armées soient contents de les avoir près d'eux. »

LONDRES, 14 septembre. (Havas). — Lord Halifax, à la Chambre des lords, ayant menacé les Allemands de représailles s'ils attaquent les civils, la presse souligne que la guerre sans merci annoncée en Pologne trahit la déception nazie et l'échec du plan initial de conquête rapide du pays.

Le « Times » écrit notamment :

« Lord Halifax a donné hier un clair avertissement : « Notre promesse de bombarder seulement les objectifs militaires n'a de valeur que sous condition de réciprocité. Si l'ennemi n'observe pas la même réserve, nous sauvegarderons notre liberté d'action ».

—o—

Les communiqués de guerre

—o—

Celui de France constate une forte action de l'artillerie lourde sur les hauteurs au sud de Sarrebruck.

Celui de Berlin reconnaît l'avance française entre Sarrebruck et Hornbach mais continue de chanter victoire sur les opérations des armées allemandes en Pologne.

—o—

Mort d'un cardinal

CITE DU VATICAN, 14 septembre. (Havas). — Le cardinal Angelo Mario Dolci est décédé subitement à Civitella de Agliano, son pays natal, à l'âge de 72 ans.

—o—

Un orage fait des victimes

—o—

MILAN, 14 septembre. (Ag.) — Près de Brescia, dans le val Trompia, un orage a provoqué le débordement de la Melle et d'autres cours d'eau, emportant des ponts et envahissant des maisons et des établissements industriels. On déplore trois morts : une femme et deux petites filles. On signale également des dégâts dans les environs de Navare. De nombreux animaux ont été noyés. Les cultures ont subi de graves dommages, évalués à plus de deux millions de lires.

—o—

Une manifestation d'amitié polono-américaine

—o—

PARIS, 14 septembre. — Une manifestation d'amitié polono-américaine s'est déroulée jeudi à Paris à l'American-Club. M. Lukasiewiez a été invité en qualité d'hôte d'honneur au déjeuner. Parmi les convives on remarquait notamment M. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis, le colonel Vanier, etc.

En termes émus et vibrants, M. Eric Shoop, président de l'American-Club, souligna « l'héroïsme et le martyr » de la nation polonaise.

MOBILISÉS !

—o—

Soucieux des loisirs intellectuels de nos concitoyens valaisans mobilisés, le « Nouvelliste Valaisan » sert à ces derniers un abonnement au prix dérisoire de UN FRANC par mois renouvelable à l'échéance. Ces abonnements sont payables d'avance. (Compte de chèques postaux II c 274. Office Sion).

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Vendredi 15 septembre. — 7 h. Informations de l'A. T. S. 10 h. 30 Emission à l'occasion de l'Exposition nationale suisse. 12 h. Concert. 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert. 17 h. Concert. 18 h. Intermède de disques. 18 h. 15 Rappel des manifestations et prévisions sportives de la semaine. 18 h. 40 Pour ceux qui aiment la montagne. 18 h. 50 Bulletin financier de la semaine. 19 h. 05 Les cinq minutes du football suisse. 19 h. 10 Intermède. 19 h. 15 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Cloches de notre pays. 10 h. 05 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 20 h. 35 En intermède : Un conte radiophonique. 20 h. 55 Suite du concert de l'O. S. R. 21 h. 25 Chronique des institutions internationales. 21 h. 40 Les beaux enregistrements. 22 h. 20 Informations de l'A. T. S.

BEROMUNSTER. — 6 h. 20 Gymnastique pour les dames. 6 h. 40 Disques. 6 h. 50 Nouvelles. 6 h. 55 Disques. 10 h. 30 Programme pour l'Exposition nationale. 12 h. 20 Disques. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Chronique théâtrale. 16 h. 30 Pour Madame. 17 h. Concert. 18 h. Pour les enfants. 18 h 30 Service d'informations pour les enfants. 18 h. 35 Causerie. 18 h. 50 Disques. 18 h. 55 Chants de la Suisse romande. 19 h. 15 Reportage. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 45 Le quart d'heure de l'Exposition nationale. 18 h. 58 Les cloches du pays. 20 h. Chants suisses. 20 h. 20 Concert récréatif. 20 h. 50 La grande Catherine, esquisse en 4 tableaux. 22 h. Nouvelles. 22 h. 10 Récital de violon et piano.

Baccalauréats français
Examens anglais